



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 70 d) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Troisième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Tebatso Future **Baleseng** (Botswana)

1. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2007, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-deuxième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a examiné ce point en même temps que les points 70 a) et 70 f), à ses 20^e et 21^e séances, le 23 octobre 2007. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.3/62/SR.20 et 21).
3. La Commission n'a pris aucune décision au titre de cette question subsidiaire.

* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en sept parties, sous la cote A/62/439 et Add.1 à 6.

